



Renouvellement de l'accord-cadre entre la DREAL Occitanie et FRC Occitanie

Le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement du Logement M. Didier KRUGER et le Président de la Fédération Régionale des Chasseurs M. Serge CASTERAN ont renouvelé un accord-cadre entre la DREAL et la FRC, le 17 juillet 2019, à Auch au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers.



Sous l'autorité du Préfet de région et sous l'autorité fonctionnelle des Préfets de département, la DREAL assure le pilotage et la mise en œuvre régionale des politiques de développement durable et d'aménagement durable du territoire, notamment en matière de transport, de logement, d'environnement et de prévention des risques naturels et technologiques.

En Occitanie, l'activité de chasse est gérée par un réseau associatif constitué de plus de 7 000 associations locales, 13 fédérations départementales chasseurs, avec une coordination assurée par la Fédération Régionale des chasseurs.

Avec le soutien de la DREAL, via la coordination de la fédération régionale des chasseurs, les fédérations des chasseurs Occitanie vont pouvoir amplifier leurs actions de conservation de la nature et de gestion de la faune sauvage

Les 150 000 chasseurs sont présents quotidiennement sur les territoires ruraux de notre région. Ils constituent non seulement un réseau d'observateurs de l'état des milieux naturels, mais aussi un réseau d'acteurs potentiels pour la mise en œuvre des politiques de conservation des milieux naturels.



Des actions de sauvegarde d'oiseaux rares (comme l'outarde canepetière présentée en photo), de restauration de milieux (entretien de milieux humides, de haies et de cultures environnementales) et d'éducation à la nature sont menées quotidiennement par les chasseurs et le renouvellement de ce partenariat va permettre de les amplifier.